

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 19 (1911)

Heft: 2

Rubrik: Répartition des estampilles de valeur aux sections de la Croix-Rouge

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

soit en faisant paraître leur manière de voir dans les colonnes de ce journal, soit en avisant par lettre le Comité central soussigné.

En mettant la question en discussion lors de la prochaine assemblée des délégués, nous pourrions, par ce travail préparatoire, abréger notablement l'échange de vues qui ne manquera pas de se faire

jour, et les délégués pourront discuter en connaissance de cause.

Pour le Comité central de
l'Alliance des samaritains suisses,
le président: **A. GANTNER.**

La rédaction de la *Croix-Rouge suisse* met très volontiers les colonnes du journal à la disposition de ceux et de celles que ce sujet intéresse.¹⁾

Répartition des estampilles de valeur aux sections de la Croix-Rouge

En décembre 1910, la Direction des postes fédérales a remis à la Société centrale de la Croix-Rouge, pour l'année 1911, des estampilles de valeur pour la somme totale de fr. 1985: soit 7000 timbres de 10 ct., 5100 de 5 ct. et 51,500 timbres de 2 ct.

Après avoir prélevé un nombre suffisant de ces timbres pour la Direction centrale et pour le Secrétariat général et le Sous-secrétariat romand, il a été procédé à la répartition d'après le nombre de membres des sections de la Croix-Rouge.

Il intéressera peut-être nos lecteurs de savoir le nombre de timbres touchés par les sections de la Suisse romande:

Section de	Valeur en			Nombre de timbres	
	francs	10 ct.	5 ct.	5 ct.	2 ct.
Berne, Jura . . .	40	48	96	1520	
Moutier	5	6	12	190	
Porrentruy	5	6	12	190	
Fribourg	5	6	12	190	
Genève, Messieurs .	5	6	12	190	
» Dames	10	12	24	380	
» Samaritains . . .	25	30	60	950	
Neuchâtel (district)	40	48	96	1520	
Boudry »	20	24	48	760	
Val-de-Travers » . .	20	24	48	760	
Chaux-de-Fonds . .	10	12	24	380	
Le Locle (district) .	5	6	12	190	
Sierre	5	6	12	190	
Vaud, Société cant.	30	36	72	1140	

Manuel du soldat sanitaire

Le prix de vente des manuels militaires a dû être légèrement majoré, par suite du retrait de la franchise de port de toutes les expéditions du Secrétariat de la Croix-Rouge suisse. Ces manuels (édition 1909) étaient du prix de 50 centimes; ils seront dorénavant de 55 centimes. Les demandes doivent être adressées au Secrétariat de la Croix-Rouge suisse, Hirschengraben, 7, à Berne.

¹⁾ Voir aussi *La Croix-Rouge suisse* 1910, n° 9, page 104. (Réd.)